

deux très exécutés pour que la France re-
prenne le rang qui lui appartient.
On dira peut-être que, si nous ne nous re-
tirons, nous abandonnerons les lieux qui nous
ont coûté tant de sang et de larmes, mais
après les indications que nous avons, il
ne s'agit que d'une alliance défensive entre
la France et la Grèce, dans le cas où l'une
des deux puissances se verrait envahie.
En refusant d'aller en Crète, nous ne
touchons donc pas à cette alliance. Je de-
sire plus que tout autre le maintien de
cette alliance, mais je ne suppose pas
qu'elle nous entraîne dans des obligations
dont les conséquences seraient lointaines.
(Vifs applaudissements à l'extrême gau-
che.)

Discours de M. Delafosse

M. Delafosse dit que le concert euro-
péen est une garantie de la paix et que si
la France se retire, il en résultera une
branche ouverte aux aventures. La politi-
que d'abandonner les lieux qui nous ont
coûté tant de sang et de larmes, mais
après les indications que nous avons, il
ne s'agit que d'une alliance défensive entre
la France et la Grèce, dans le cas où l'une
des deux puissances se verrait envahie.

Discours de M. Millerand

Millerand estime que M. Hanotaux
est mené d'un triomphe facile en criti-
quant la politique d'isolement. En face de
la situation actuelle, deux politiques sont
possibles : ou bien entrer en conversation
avec la Grèce, ou bien contraindre celle-
ci par la force.

Discours de M. Méline

M. Méline répond : La politique du
gouvernement est la seule conforme aux
intérêts de la France. Certain nous ne de-
manderions pas mieux d'appuyer la
Grèce.

Discours de M. Goussier

M. Goussier critique la politique de
M. Hanotaux et dit que le concert euro-
péen est une garantie de la paix et que si
la France se retire, il en résultera une
branche ouverte aux aventures.

Discours de M. Loubet

M. Loubet annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Orléans. — Et l'Alsace-Lorraine !
C'est le centre qui a voté l'adhésion en
1871.
M. Hanotaux. — On se félicitait alors
de voir l'Angleterre en Egypte, parce que
dès lors, on évitait ainsi les orages de
l'Algérie et de Tunisie. (Violentes inter-
ruptions à l'extrême gauche.) Cette politi-
que consistait à dénier à la France sa part
de la Méditerranée. (Nouveaux bruits à
gauche.)
Je redis la phrase de M. Goblet : « Nous
n'avons rien à faire en Orient. »
M. Goblet se lève et proteste au milieu
du bruit.
M. Hanotaux. — Cette politique, s'il
se trouvait une majorité pour l'adopter,
nous conduirait à ceci : il ne faudrait pas
seulement faire revenir nos vaisseaux de
Crète mais de partout, et il faudrait les
dénaturer (interjections).
M. Pierre Richard. — Vous êtes des
prophètes !
M. Hanotaux. — De la sorte, les choses
s'arrangeraient sans nous et, de plus,
elles s'arrangeraient contre nous. Je ne
sais pas que nous puissions assumer une
telle responsabilité.
Il reste un troisième système qui con-
siste à travailler avec l'Europe à la paci-
fication de la Crète et à la paix générale.
C'est le système que le gouvernement pro-
pose à l'heure actuelle. L'Europe entière est
d'accord. La France prendrait-elle la résolu-
tion de se dérober et de rompre un ac-
cord dont la rupture aurait de graves con-
séquences dans les Balkans et à Constani-
nople.

Discours de M. Hanotaux

M. Hanotaux dit que le concert euro-
péen est une garantie de la paix et que si
la France se retire, il en résultera une
branche ouverte aux aventures. La politi-
que d'abandonner les lieux qui nous ont
coûté tant de sang et de larmes, mais
après les indications que nous avons, il
ne s'agit que d'une alliance défensive entre
la France et la Grèce, dans le cas où l'une
des deux puissances se verrait envahie.

Discours de M. Millerand

Millerand estime que M. Hanotaux
est mené d'un triomphe facile en criti-
quant la politique d'isolement. En face de
la situation actuelle, deux politiques sont
possibles : ou bien entrer en conversation
avec la Grèce, ou bien contraindre celle-
ci par la force.

Discours de M. Méline

M. Méline répond : La politique du
gouvernement est la seule conforme aux
intérêts de la France. Certain nous ne de-
manderions pas mieux d'appuyer la
Grèce.

Discours de M. Goussier

M. Goussier critique la politique de
M. Hanotaux et dit que le concert euro-
péen est une garantie de la paix et que si
la France se retire, il en résultera une
branche ouverte aux aventures.

Discours de M. Loubet

M. Loubet annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Discours de M. Béranger

M. Béranger annonce que le budget de
1897 sera voté le 15 mai. Il dit que le
gouvernement est résolu à maintenir la
paix et à défendre les intérêts de la
France.

Jaurès reprend son discours. Il rap-
pele au gouvernement d'intervenir en fa-
veur du sultan. Il le rend responsable de
la politique d'humiliation.
LES ORDRES DU JOUR
M. Béranger a reçu dix ordres du jour
déposés par MM. Montaut, Goussier, Go-
blet, Vaillant, Millerand, Renaud-Morlière,
Rameau, Guesde, Brunet et Grenier. Deux
ordres du jour, ceux de MM. Renaud et
Rameau approuvent la déclaration du gou-
vernement.
M. Méline accepte l'ordre du jour de
M. Renaud-Morlière.
M. Millerand et quelques autres se
rallient à l'ordre du jour de M. Montaut.
M. Goblet déclare que M. Montaut lui
a cédé la priorité. Le scrutin est ouvert
sur la priorité de l'ordre du jour de M.
Goblet : « La Chambre résout de s'enga-
ger l'action de la France à l'extérieur que
pour une politique conforme à ses inté-
rêts essentiels et ses traditions, etc., etc. »
La priorité est repoussée par 347 voix
contre 178.

LES VOTES DE NOS REPRÉSENTANTS

Dans le scrutin sur l'ordre du jour de
confiance au gouvernement, les votes des
députés du Nord et de l'Alsace-Lorraine se
sont ainsi répartis :
Ont voté pour : MM. Adam, Boudenoot,
Carpentier-Ribouard, Cochon, Cogot, Dan-
teville, Eliez-Ervard, Graux, Guillemin,
Hayez, Lemire, Le Gavrian, Loyer, Lopez,
Pignon, Ribot, Sirois-Mallev, Vill-Mallier,
Guesde, de Montalembert, Sever, Baly et
Lamendin.
Se sont abstenus : MM. Dussaussoy,
Dron.
Étaient absents : MM. Jonsart et
Michaux.

UN MEURTRE A ROUBAIX

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers
une heure un quart du matin, la rue des
Longues-Haies a été le théâtre d'un crime
qui a causé dans les familles les cœurs de
l'ouïe un grand deuil. Un jeune homme de
19 ans âgé a été tué net ; il a été frappé au
cœur. Plusieurs autres jeunes gens ont
été aussi plus ou moins grièvement blessés.
Mais racontons les faits en détail :
Un homme assis
Quelques instants après l'heure de fer-
meture des estaminets, vers une heure un
quart du matin, les frères Jules, Paul et
François Vermeire, accompagnés d'un de
leurs amis sortaient du café-concert l'Em-
pereur, rue des Longues-Haies, et se di-
rigeaient à rentrer à leur domicile, situé
au numéro 181 de la même rue, à proximité
de la Planchette.

LE BUDGET DE 1897

L'ordre du jour appelle la suite de la
discussion du projet de loi portant fixation
du budget général des dépenses et des
recettes de l'exercice 1897.
Instruction publique
Le Sénat reprend la suite de la discus-
sion du budget de l'instruction publique.
M. Goussier fait adopter au chapitre 40
un amendement consistant en ce chapitre de
50,000 fr. et ce par 490 voix contre 117.
Les chapitres 49 à 58 sont adoptés.
Sur le chapitre 59, M. le Préfet de
Seine-et-Oise demande et obtient le gou-
vernement de ne pas dépenser de souve-
nements les communes, pour les construc-
tions scolaires.

PROCÈS GLÉRIQUES

Le 4 bonne presse a jolies.
On sait avec quel acharnement les en-
soutenus de toutes couleurs poursuivent de
leur haine noire l'organe de combat. Le so-
cialisme les avertis et leur moyens sont
bons à éliminer la propagande. Nous
avons vu s'emparer des programmes
qu'ils voudraient énoncer et, hypocrite-
ment, les faire présenter à la tribune des
réunions publiques par des agents à leur
service.
Il y a-t-il pas à côté des démentis chré-
tiens issus des cercles catholiques, des
ab é de garnier quelconques qui, en des po-
ses de luteurs, feignent la bonne guerre.
Ne trouvent-ils pas les uns et les autres
des malheureux, estampillés déjà par les
atropiques de cerceaux, prêts à cro-
quer comme paroles d'évangile — selon l'ex-
pression consacrée — aux insupportables re-
vendications qu'ils affichent.

DISCOURS DE JAURÈS

Jaurès rappelle l'Europe dote se joue le
sultan et ajoute :
Une des raisons pour lesquelles les
puissances suivent la politique turque est
dans l'influence financière des porteurs de
bons turcs.
M. Hanotaux. — Vous oubliez la cam-
pagne financière ouverte contre moi !
Jaurès. — On trouve dans le Livre
Jaune la preuve de l'influence française.
(Rumeurs au centre. Applaudissements à
l'extrême-gauche.)
L'opinion regrette de voir la France à
la remorque des grandes puissances mo-
narchiques.
Il rappelle qu'en 1827 la France s'est
surint occupée à l'étranger de la
sainte alliance. Il cite les extraits des
discours de M. de Talleyrand, où il est dit
que les hommes politiques russes envisagent
la situation en hommes d'Etat russes. Il de-
mande à nos hommes politiques d'envisager
la situation en hommes d'Etat français.
Or, s'écrie-t-il, nos hommes politi-
ques ne se préoccupent exclusivement au
point de vue français.
M. Méline et M. Hanotaux protestent.
M. Béranger rappelle Jaurès à l'ordre.
(Tumulte à l'extrême gauche.)
M. Hanotaux. — Vos paroles sont une
attaque à mon honneur.

« Nous même ne leur en voulons pas plus
peuqu'ils ne nous avouent pas au-
rement que nous les avons connus.
Mais il leur sied mal de poser pour la
prière quand eux-mêmes sont poursuivis
par les bourgeois qui les attaquent. A la
suite d'odieux calomnies et de diffama-
tions publiées contre un honorable notaire
de Roubaix, M. Schwine, la Croix de
la Paix a été condamné par la cour d'Appel de
Grenoble à 200 fr. de dommages intérêts et à l'insertion de
l'arrêt dans quatre journaux.
D'ailleurs, les débats ont jeté un jour
impur sur les liens sangliers qui unis-
sent M. de la Roche à son frère, le pauvre
de Grenoble, avec un certain Magiotta, grand
fabricant de révolutions anti-maçonniques
et d'abolitionnistes dans le goût de celles qui
ont valu les jolis bénéfices que l'on sait à
Léo Taxil et au docteur Hacles.
Un peu de prudence, voyons, confrère !

UNE VERRERIE OUVRIÈRE A CANNES

Cannes, 15 mars.
La création de la verrerie de Cannes a in-
spiré dans un cas analogue une personne gra-
ve de notre ville, M. Moutet. Depuis plus
d'un siècle il existe à Cannes, quartier de la
Bece, une verrerie.
Passés entre les mains de divers propriétaires,
elle appartenait, au temps de son père, à M. de
la Roche. M. Moutet, qui a hérité de la
propriété, a voulu améliorer les conditions de
travail des ouvriers et a fait construire une
nouvelle verrerie, plus vaste et plus moderne
que l'ancienne. Elle a été inaugurée le 15
mars.

LES VOTES DE NOS REPRÉSENTANTS

Dans le scrutin sur l'ordre du jour de
confiance au gouvernement, les votes des
députés du Nord et de l'Alsace-Lorraine se
sont ainsi répartis :
Ont voté pour : MM. Adam, Boudenoot,
Carpentier-Ribouard, Cochon, Cogot, Dan-
teville, Eliez-Ervard, Graux, Guillemin,
Hayez, Lemire, Le Gavrian, Loyer, Lopez,
Pignon, Ribot, Sirois-Mallev, Vill-Mallier,
Guesde, de Montalembert, Sever, Baly et
Lamendin.
Se sont abstenus : MM. Dussaussoy,
Dron.
Étaient absents : MM. Jonsart et
Michaux.

UN MEURTRE A ROUBAIX

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers
une heure un quart du matin, la rue des
Longues-Haies a été le théâtre d'un crime
qui a causé dans les familles les cœurs de
l'ouïe un grand deuil. Un jeune homme de
19 ans âgé a été tué net ; il a été frappé au
cœur. Plusieurs autres jeunes gens ont
été aussi plus ou moins grièvement blessés.
Mais racontons les faits en détail :
Un homme assis
Quelques instants après l'heure de fer-
meture des estaminets, vers une heure un
quart du matin, les frères Jules, Paul et
François Vermeire, accompagnés d'un de
leurs amis sortaient du café-concert l'Em-
pereur, rue des Longues-Haies, et se di-
rigeaient à rentrer à leur domicile, situé
au numéro 181 de la même rue, à proximité
de la Planchette.

LE BUDGET DE 1897

L'ordre du jour appelle la suite de la
discussion du projet de loi portant fixation
du budget général des dépenses et des
recettes de l'exercice 1897.
Instruction publique
Le Sénat reprend la suite de la discus-
sion du budget de l'instruction publique.
M. Goussier fait adopter au chapitre 40
un amendement consistant en ce chapitre de
50,000 fr. et ce par 490 voix contre 117.
Les chapitres 49 à 58 sont adoptés.
Sur le chapitre 59, M. le Préfet de
Seine-et-Oise demande et obtient le gou-
vernement de ne pas dépenser de souve-
nements les communes, pour les construc-
tions scolaires.

PROCÈS GLÉRIQUES

Le 4 bonne presse a jolies.
On sait avec quel acharnement les en-
soutenus de toutes couleurs poursuivent de
leur haine noire l'organe de combat. Le so-
cialisme les avertis et leur moyens sont
bons à éliminer la propagande. Nous
avons vu s'emparer des programmes
qu'ils voudraient énoncer et, hypocrite-
ment, les faire présenter à la tribune des
réunions publiques par des agents à leur
service.
Il y a-t-il pas à côté des démentis chré-
tiens issus des cercles catholiques, des
ab é de garnier quelconques qui, en des po-
ses de luteurs, feignent la bonne guerre.
Ne trouvent-ils pas les uns et les autres
des malheureux, estampillés déjà par les
atropiques de cerceaux, prêts à cro-
quer comme paroles d'évangile — selon l'ex-
pression consacrée — aux insupportables re-
vendications qu'ils affichent.

DISCOURS DE JAURÈS

Jaurès rappelle l'Europe dote se joue le
sultan et ajoute :
Une des raisons pour lesquelles les
puissances suivent la politique turque est
dans l'influence financière des porteurs de
bons turcs.
M. Hanotaux. — Vous oubliez la cam-
pagne financière ouverte contre moi !
Jaurès. — On trouve dans le Livre
Jaune la preuve de l'influence française.
(Rumeurs au centre. Applaudissements à
l'extrême-gauche.)
L'opinion regrette de voir la France à
la remorque des grandes puissances mo-
narchiques.
Il rappelle qu'en 1827 la France s'est
surint occupée à l'étranger de la
sainte alliance. Il cite les extraits des
discours de M. de Talleyrand, où il est dit
que les hommes politiques russes envisagent
la situation en hommes d'Etat russes. Il de-
mande à nos hommes politiques d'envisager
la situation en hommes d'Etat français.
Or, s'écrie-t-il, nos hommes politi-
ques ne se préoccupent exclusivement au
point de vue français.
M. Méline et M. Hanotaux protestent.
M. Béranger rappelle Jaurès à l'ordre.
(Tumulte à l'extrême gauche.)
M. Hanotaux. — Vos paroles sont une
attaque à mon honneur.

Meenem, ouvrier apprêteur, demeurant
rue Ste-Elisabeth, cour Labat.
M. Siqué, commissaire de police, qu'on
réveille, se rendit immédiatement à l'en-
droit où le drame s'était passé, et se livra
à une minutieuse enquête.
La victime
Les faits que nous venons de raconter
se sont passés avec une telle rapidité que
les acteurs du drame ne s'étaient pas bien
rendu compte de la gravité du coup reçu
par Arthur Vermeire.
C'est seulement quand son père et ses
frères virent le relevé de la tête s'aper-
cevant avec désespoir que le pauvre gar-
çon ne donnait plus signe de vie.
La victime fut alors transportée à
la maison de ses parents pendant qu'on al-
lait chercher un médecin.
Le corps d'Arthur Vermeire fut déposé
sur un matelas, dans une pièce du rez-de-
chambrée.
Bientôt M. le docteur Lepoutre arriva et
peut constater la mort.
La famille Vermeire — Scènes
navrantes
La famille Vermeire, très estimée dans
le quartier, est composée de treize mem-
bres : M. et Mme Vermeire et deux enfants,
dont huit garçons et trois filles.
M. Vermeire, père, est contraindre au
tiage de MM. Victor Cattaclin et Cie,
boulevard Gambetta. L'aîné des enfants a
vingt-cinq ans, la victime était âgée de
seize ans et demi.
Arthur Vermeire travaillait dans l'éta-
blissement de MM. Motte et Deslocheux
frères, apprêteurs, boulevard de Belfort.
Le désespoir de la famille Vermeire est
impossible à décrire. Le personnel de
ces scènes déchirantes au renouvellement.
Tantôt, les malheureux parents viennent
sangloter sur le corps de leur pauvre
enfant à d'autres moments, ce sont les
frères qui pleurent et crient en parcou-
rant la maison dans la stupeur de ce qui leur
est arrivé.
Autres arrestations
Pendant que le meurtrier était conduit
au dépôt, l'un des frères de la victime se
rendit au domicile de l'agent de sûreté
Fossier, qui demeure dans les environs,
et lui mit au courant de ce qui venait de
se passer.
Cet agent se leva aussitôt et alla cher-
cher son collègue Gautier. Les deux
agents, vers trois heures du matin, ap-
prirent que l'un des cinq assassins, le com-
me Louis Bateau, né à Hérisson, logeait
rue Beauregard, 9, à l'estaminet voue Le
quens. Cet agent plus tard l'arrêta.
Charles Bateau, conduit au dépôt fut
aussitôt interrogé. Il commença d'abord
par nier et dire qu'il n'avait pas assisté à
la bagarre, mais bientôt il entra dans la
voie des aveux. Il cita alors les noms des
autres assassins : François Lequens, 49
ans, Ernest Deswames, 19 ans et Henri
Bovart, 26 ans, tous trois apprêteurs et
demeurant ou logeant comme lui rue
Beauregard, 9.
Les agents retournèrent et arrêtèrent
Lequens et Deswames. L'autre, Henri Bo-
vart avait pris la fuite : il est parti en Bel-
gique, on le croit à Helhing.

LAFFAIRE ARTON

L'instruction de l'affaire Arton est pour-
suivie activement par M. Le Poltier.
De nombreuses saisies de talons de chè-
ques, lettres de change et de lettres diver-
ses ont été opérées. Toutes ces pièces
ont été apportées au Palais-de-Justice.
Un espère, avec ces documents, établir
l'emploi des sommes reçues par Arton.
Le juge d'instruction a entendu les pre-
miers témoins : MM. Prosper, Marius,
Fostane, Uccet. Celui-ci a raconté un fait
qui fut plus tard confirmé par M. de Les-
seps. Sur la somme totale de 2.000.000 fr.
qui Arton aurait reçue en deux fois, de Re-
inech, pour en faire un emploi déterminé,
il aurait eu un jour à distribuer ou à ré-
mettre la somme de 500.000 francs.
N'ayant pu ou voulu faire cette distri-
bution ou remise de fonds, il aurait voulu
rendre cette somme de 500.000 francs à
M. Charles de Lesseps qui lui aurait dit :
« Cela ne me regarde, rendez cet argent à
qui vous l'avez donné, et Arton aurait rendu
les 500.000 fr. à Reinech.

SUSPENSION DU MAIRE D'ALBI

Cet agent se leva aussitôt et alla cher-
cher son collègue Gautier. Les deux
agents, vers trois heures du matin, ap-
prirent que l'un des cinq assassins, le com-
me Louis Bateau, né à Hérisson, logeait
rue Beauregard, 9, à l'estaminet voue Le
quens. Cet agent plus tard l'arrêta.
Charles Bateau, conduit au dépôt fut
aussitôt interrogé. Il commença d'abord
par nier et dire qu'il n'avait pas assisté à
la bagarre, mais bientôt il entra dans la
voie des aveux. Il cita alors les noms des
autres assassins : François Lequens, 49
ans, Ernest Deswames, 19 ans et Henri
Bovart, 26 ans, tous trois apprêteurs et
demeurant ou logeant comme lui rue
Beauregard, 9.
Les agents retournèrent et arrêtèrent
Lequens et Deswames. L'autre, Henri Bo-
vart avait pris la fuite : il est parti en Bel-
gique, on le croit à Helhing.

CHRONIQUE REGIONALE

La ville de Cannes est livrée au pillage.
Les chrétiens vandaient chez eux prendre des
effets leur appartenant sont repoussés par
les turcs.
Athènes, 15 mars.
Les nouvelles que les puissances sont
déespérées à prévenir la guerre greco-
turque et qu'un blocus pacifique est im-
médiatement produit une vive émotion dans
le public.
L'opinion générale est plutôt pessimiste.
On croit que le blocus donnera le signal
d'un conflit à la frontière.
La Canie, 15 mars.
La ville de Cannes est livrée au pillage.
Les chrétiens vandaient chez eux prendre des
effets leur appartenant sont repoussés par
les turcs.
Athènes, 15 mars.
Les nouvelles que les puissances sont
déespérées à prévenir la guerre greco-
turque et qu'un blocus pacifique est im-
médiatement produit une vive émotion dans
le public.
L'opinion générale est plutôt pessimiste.
On croit que le blocus donnera le signal
d'un conflit à la frontière.

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

Le nombre des bourses à allouer dans
les Ecoles supérieures de commerce re-
connues par l'Etat, ci-dessous désignées
est fixé pour la rentrée scolaire 1897, ainsi
qu'il suit :
Ecole des hautes études commerciales,
5 bourses. — Ecole supérieure de com-
merce de Paris, 6 bourses. — Institut com-
mercial de Paris, 1 bourse. — Ecole su-
périeure de commerce de Bordeaux, 2 bour-
ses. — Ecole supérieure du commerce de
Nantes, 3 bourses. — Ecole supérieure de
commerce de Lille, 2 bourses. — Ecole de
commerce de Lyon, 2 bourses. — Ecole
supérieure de commerce de Marseille, 6
bourses.
Les jeunes gens désireux d'obtenir une
bourse dans l'une de ces écoles et se trou-
vant dans les conditions voulues pour

« Nous même ne leur en voulons pas plus
peuqu'ils ne nous avouent pas au-
rement que nous les avons connus.
Mais il leur sied mal de poser pour la
prière quand eux-mêmes sont poursuivis
par les bourgeois qui les attaquent. A la
suite d'odieux calomnies et de diffama-
tions publiées contre un honorable notaire
de Roubaix, M. Schwine, la Croix de
la Paix a été condamné par la cour d'Appel de
Grenoble à 200 fr. de dommages intérêts et à l'insertion de
l'arrêt dans quatre journaux.
D'ailleurs, les débats ont jeté un jour
impur sur les liens sangliers qui unis-
sent M. de la Roche à son frère, le pauvre
de Grenoble, avec un certain Magiotta, grand
fabricant de révolutions anti-maçonniques
et d'abolitionnistes dans le goût de celles qui
ont valu les jolis bénéfices que l'on sait à
Léo Taxil et au docteur Hacles.
Un peu de prudence, voyons, confrère !

LAFFAIRE ARTON

L'instruction de l'affaire Arton est pour-
suivie activement par M. Le Poltier.
De nombreuses saisies de talons de chè-
ques, lettres de change et de lettres diver-
ses ont été opérées. Toutes ces pièces
ont été apportées au Palais-de-Justice.
Un espère, avec ces documents, établir
l'emploi des sommes reçues par Arton.
Le juge d'instruction a entendu les pre-
miers témoins : MM. Prosper, Marius,
Fostane, Uccet. Celui-ci a raconté un fait
qui fut plus tard confirmé par M. de Les-
seps. Sur la somme totale de 2.000.000 fr.
qui Arton aurait reçue en deux fois, de Re-
inech, pour en faire un emploi déterminé,
il aurait eu un jour à distribuer ou à ré-
mettre la somme de 500.000 francs.
N'ayant pu ou voulu faire cette distri-
bution ou remise de fonds, il aurait voulu
rendre cette somme de 500.000 francs à
M. Charles de Lesseps qui lui aurait dit :
« Cela ne me regarde, rendez cet argent à
qui vous l'avez donné, et Arton aurait rendu
les 500.000 fr. à Reinech.

SUSPENSION DU MAIRE D'ALBI

Cet agent se leva aussitôt et alla cher-
cher son collègue Gautier. Les deux
agents, vers trois heures du matin, ap-
prirent que l'un des cinq assassins, le com-
me Louis Bateau, né à Hérisson, logeait
rue Beauregard, 9, à l'estaminet voue Le
quens. Cet agent plus tard l'arrêta.
Charles Bateau, conduit au dépôt fut
aussitôt interrogé. Il commença d'abord
par nier et dire qu'il n'avait pas assisté à
la bagarre, mais bientôt il entra dans la
voie des aveux. Il cita alors les noms des
autres assassins : François Lequens, 49
ans, Ernest Deswames, 19 ans et Henri
Bovart, 26 ans, tous trois apprêteurs et
demeurant ou logeant comme lui rue
Beauregard, 9.
Les agents retournèrent et arrêtèrent
Lequens et Deswames. L'autre, Henri Bo-
vart avait pris la fuite : il est parti en Bel-
gique, on le croit à Helhing.

CHRONIQUE REGIONALE

La ville de Cannes est livrée au pillage.
Les chrétiens vandaient chez eux prendre des
effets leur appartenant sont repoussés par
les turcs.
Athènes, 15 mars.
Les nouvelles que les puissances sont
déespérées à prévenir la guerre greco-
turque et qu'un blocus pacifique est im-
médiatement produit une vive émotion dans
le public.
L'opinion générale est plutôt pessimiste.
On croit que le blocus donnera le signal
d'un conflit à la frontière.
La Canie, 15 mars.
La ville de Cannes est livrée au pillage.
Les chrétiens vandaient chez eux prendre des
effets leur appartenant sont repoussés par
les turcs.
Athènes, 15 mars.
Les nouvelles que les puissances sont
déespérées à prévenir la guerre greco-
turque et qu'un blocus pacifique est im-